

# FONDATION DU LÉMAN

**2019**  
**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

[fondation@leman.ch](mailto:fondation@leman.ch)

## CONTENU

### I. PRESENTATION DE LA FONDATION

1. Constitution et but
2. Principes particuliers pour l'activité dans les pays en voie de développement
3. Principes particuliers pour l'activité dans les pays industrialisés
4. Renforcer les liens entre les organismes de coopération suisses et européens
5. Les projets génèrent des donateurs

### II. REALISATIONS DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

1. *Balti Haridus-ja Kultuuriühing (Tallinn, Estonie)*

### III. REALISATIONS DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

1. *Projet « POLIS », Institut des Langues et des sciences humaines (Jérusalem, Israël)*
2. *Congrès éducatif “V Jornadas DIR: Sensibilidad social “ (Madrid, Espagne)*
3. *Congrès éducatif de la « European Association Single-Sex Education » (Berlin, Allemagne).*

## I. PRESENTATION DE LA FONDATION

### 1. Constitution et but

La Fondation du Léman a été constituée selon le droit suisse le 26 août 1986, à l'initiative d'un groupe d'universitaires et d'entrepreneurs européens, présidé par le Professeur Edgardo Giovannini, ancien recteur de l'université de Fribourg et Dr honoris causa de l'Université de Lausanne. Institution reconnue d'utilité publique, la fondation est placée sous la surveillance du Département de l'Intérieur de la Confédération Helvétique. Par arrêté du 5 novembre 1986, le Conseil d'Etat de la République et du Canton de Genève a exonéré la Fondation du Léman des impôts sur le revenu et la fortune.

La Fondation, en conformité avec ses statuts, vise l'amélioration de la formation spirituelle, humaine, sociale, culturelle et artistique de la personne humaine et à cette fin, elle cherche à promouvoir le rôle de la famille. Elle développe ses activités dans tous les pays, sans distinction de sexe, de race, de langue, de religion ou de condition sociale.

### 2. Principes particuliers pour l'activité dans les pays en voie de développement

#### **Promotion humaine et sociale par la formation, développement autonome et durable**

La Fondation du Léman est convaincue qu'il n'est de richesse que d'hommes, dans la mesure où l'on offre à chacun les moyens d'accomplir la plénitude de ses qualités potentielles de créativité humaine et de travail bien fait. Pour cette raison elle s'est engagée dans des programmes de coopération ayant pour objet le développement des personnes individuelles par la contribution aux tâches de formation professionnelle et humaine dans une perspective d'excellence pour le bien de tous. Contribuer à l'auto-développement des pays concernés tout en respectant l'objectif du développement durable, tel est bien l'une des caractéristiques des programmes pris en charge par la Fondation : formation des personnes humaines, recherche scientifique et innovation technique constituent les maîtres-mots d'une professionnalisation équilibrée et performante par laquelle l'être humain réussit plus aisément à produire les biens et services qui lui sont nécessaires, tout en préservant sur le long terme les ressources naturelles. Le progrès vers une société fondée sur le savoir (knowledge based society) et la responsabilité permet d'harmoniser la croissance économique et le respect de l'environnement, en assurant ainsi une qualité de vie pour les générations futures et en diffusant la conviction que le fait de s'enrichir est possible sans pour autant appauvrir autrui.

#### **Valorisation du rôle de la femme et de son travail au service de la famille**

Les femmes, davantage que les hommes, ont le don de faire participer leurs enfants et leur entourage à leur savoir et au fruit de leur travail qu'elles réalisent souvent au sein de leur famille. L'éducation des enfants, qui implique surtout l'engagement de la mère, constitue une activité professionnelle à part entière, qui est à la base de tout effort ultérieur d'éducation et de formation du 'capital humain', et donc du développement économique d'un pays. Cependant, ce travail des mères au foyer, n'étant pas une activité rémunérée, est insuffisamment prise en compte dans les statistiques économiques et retient peu l'attention des programmes politiques. Cela met ces femmes en situation désavantageuse par rapport à celles qui exercent un travail professionnel rémunéré. Par ses projets de formation, la Fondation veut contribuer à créer des conditions socio-économiques favorables qui permettent aux femmes d'harmoniser leurs occupations familiales avec le désir d'une vie professionnelle

reconnue et réussie.

### **Droits de l'Homme et subsidiarité**

Le manque de stabilité politique provoqué par des situations d'injustice à l'intérieur des pays ou par un manque de solidarité entre les nations peut devenir aussi un obstacle au développement économique et social. Assurer l'application des Droits de l'Homme, c'est assurer la prospérité. La sauvegarde de ces Droits pour le bien du genre humain est une des premières fonctions des organisations internationales. Il est particulièrement important que l'aide économique fournie par les pays riches soit accompagnée d'un effort pour améliorer la formation des cadres des pays en voie de développement dans le domaine de la gestion publique. La Fondation veut également contribuer à diffuser une culture fondée sur le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à faire appliquer le principe de subsidiarité à l'échelle internationale.

### **Types de projets dans les pays en voie de développement**

Depuis sa constitution, la Fondation, en collaboration avec différentes organisations gouvernementales et avec d'autres institutions privées, a cofinancé de nombreux projets. Elle s'est engagée notamment dans des initiatives cherchant à stimuler la recherche scientifique locale, l'esprit d'entreprise en Amérique latine et dans le Sud-est asiatique, la formation professionnelle de la femme en Amérique latine et en Afrique.

### **3. Principes particuliers pour l'activité dans les pays industrialisés**

#### **Formation intégrale de la personne**

La Fondation cherche à privilégier la formation intégrale de la personne, en particulier l'exercice des droits individuels et l'amélioration des rapports entre les peuples. Faisant appel à la solidarité, elle propose d'intégrer la coopération au développement dans la formation universitaire. Par la diffusion d'une mentalité responsable à l'égard des droits des générations futures, elle tâche de favoriser la sobriété dans l'utilisation des biens matériels et de promouvoir le respect de l'environnement.

#### **Promotion de la réflexion interdisciplinaire**

Les pays occidentaux forment leurs cadres universitaires à l'esprit critique et à la rigueur d'analyse, en vue de leur conférer un haut niveau de spécialisation scientifique et technique. Il s'ensuit que les activités professionnelles contemporaines, chaque fois plus influencées par cette vision technoscientifique, restent trop souvent hermétiques à une réflexion allant au-delà des aspects purement matériels de la vie. Des questions essentielles, portant sur la dignité de la personne humaine, sur le fondement rationnel des droits de l'homme et des lois de la société, sur le rôle fondamental de la famille, sur le rapport de l'individu avec la société, sur la relation entre la matière et l'esprit ou sur l'existence de Dieu restent ainsi pour beaucoup sans réponse. Pour cette raison, la Fondation se propose de promouvoir une réflexion interdisciplinaire à partir, également, du progrès de la science, des prouesses de la technique, ainsi que de l'expression culturelle et artistique de notre temps.

## **Types de projets dans les pays industrialisés**

Dans ce cadre, la Fondation collabore notamment à la promotion de résidences d'étudiants et de centres de formation dans différents pays industrialisés, à l'organisation de séminaires interdisciplinaires internationaux, à des programmes de recherche scientifique et à la diffusion des découvertes récentes de la science.

### 4. Renforcer les liens entre les organismes de coopération suisses et européens

Intégrée dans la réalité socio-politique suisse, mais convaincue que les liens avec les pays de l'Union Européenne ne peuvent qu'être bénéfiques pour la coopération au développement, la Fondation a établi des rapports avec des ONG européennes en vue de permettre le cofinancement de projets par les organismes gouvernementaux de coopération suisses et européens.

### 5. Les projets génèrent des donateurs

Les projets suivis par la Fondation sont conçus pour qu'un grand nombre de personnes, par l'amélioration de leur formation, puissent en bénéficier directement. Leur reconnaissance se manifeste souvent par leur appui à d'autres projets de la Fondation. Une partie des fonds destinés aux projets provient d'anciens bénéficiaires. Ils voient dans la Fondation une institution capable de répondre à leur désir de contribuer au développement spirituel, culturel et social d'autres communautés humaines.

## II. REALISATIONS DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

### 1. Balti Haridus-ja Kultuuriühing (Tallinn, Estonie)

En 2012, la Fondation du Léman a consenti à la Fondation BHK un prêt de la somme de EUR 1'500'000. Dans l'incapacité de faire face aux remboursements prévus, la BHK a sollicité la révision des conditions du prêt.

L'organisation estonienne a demandé l'octroi d'un *matching* (2x1), c'est-à-dire qu'à chaque remboursement, une remise de dette du même montant soit consentie par la Fondation du Léman, en contrepartie des efforts faits par BHK.

BHK a payé EUR 8'000. La Fondation du Léman a accepté de procéder à une remise de dette de même montant.

**Fonds Coral (donation 2019) : EUR 8'000**

**CHF 9'131.2-**

### III. REALISATIONS DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

1. Polis, l'Institut des langues et des sciences humaines (Jérusalem, Israël)

Polis, l'Institut des langues et des sciences humaines de Jérusalem, est une institution académique fondée en 2011 par un groupe international de chercheurs. Le but est le renouveau des sciences humaines (en particulier la littérature, la philosophie, l'histoire et la géographie du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient) à travers l'étude des différents aspects culturels et, en particulier, le renouveau des langues qui sont au fondement de la civilisation occidentale.

L'Institution a sollicité un financement pour la préparation du nouveau plan stratégique 2019-2021.

**Fonds Edelweiss (donation 2019): EUR 115'000-**

**CHF 128'978.2-**

2. V Jornadas DIR: sensibilidad social (Madrid, Espagne)

L'école Senara a organisé les «V Jornadas DIR: sensibilidad social». Ce congrès de deux journées a réuni à Madrid plus de 40 représentants de diverses institutions éducatives d'Europe.

La Fondation du Léman a contribué aux coûts d'organisation par une aide de EUR 2'000- et une subvention pour 16 participants (EUR 3'585.56-). La Fondation était également représentée par un membre de son Conseil et le directeur exécutif.

**Fonds Acacia (donation 2019): EUR 5'585.56-**

**CHF 6'374.42-**

3. Congrès éducatif de la « European Association Single-Sex Education » (Berlin, Allemagne).

Le Fonds Acacia dispose d'un fonds pour aider à la formation du personnel éducatif.

La Fondation a reçu des demandes de financement de trois pays différents pour participer au congrès éducatif. Les subventions ont couvert les frais d'avion et d'hôtel de six participants. Deux membres de la Fondation étaient présents au congrès.

**Fonds Acacia (donation 2019): EUR 1'464.15-**

**CHF 1'614.91-**

- ❖ Des dons destinés à promouvoir des projets éducatifs peuvent être versés sur le compte courant numéro 382084-01 auprès du Crédit Suisse, 1211 Genève 70  
IBAN: CH71 0483 5038 2084 0100 0 (CHF)  
BIC: CRESCHZZ80A
  
- ❖ Des dons en faveur des projets dans des pays en voie de développement peuvent être versés sur le compte courant numéro 382084-01-1 auprès du Crédit Suisse, 1211 Genève 70  
IBAN: CH44 0483 5038 2084 0100 1 (CHF)  
BIC: CRESCHZZ80A
  
- ❖ Des dons en faveur des projets dans les pays industrialisés et pour le projet SAXUM peuvent être versés sur le compte courant numéro 382084-01-2 auprès du Crédit Suisse, 1211 Genève 70  
IBAN: CH17 0483 5038 2084 0100 2 (CHF)  
BIC: CRESCHZZ80A

**Fondation du Léman**  
**Boîte postale 296**  
**CH-1211 Genève 12**  
[fondation@leman.ch](mailto:fondation@leman.ch)